

Assurer les dispositifs d'observation et de suivi partenarial du PLH

Mauges Communauté

Pierre FOIN

Responsable du Service Habitat
Rue Robert Schuman – La Loge – Beaupréau
49 600 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Tel : 02 41 71 77 10
p-foin@maugescommunaute.fr

CONTEXTE

Le Code de la Construction et de l'Habitation rend obligatoire la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier.

Mauges Communauté, à travers son service Observatoire et SIG met en place une mutualisation des informations géolocalisées pour une meilleure connaissance et une aide à la décision pour les élus.

Mauges Communauté a créé 2 bases de données :

- Une base de données des logements vacants
- Une base de données du potentiel foncier en extension et en renouvellement urbain

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre en place des dispositifs d'observation durable pour analyser les dynamiques du PLH.
- Mesurer les effets des actions menées sur le parc privé, public, spécifique, sur l'animation et la gouvernance.
- Renforcer la coordination entre les partenaires pour l'aboutissement des actions du PLH.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Mauges Communauté

TYPE DE BENEFICIAIRES

Les communes de l'EPCI.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ADIL, les communes, la Région, le Département, l'USH, l'ANAH, les bailleurs sociaux, les associations spécialisées, les acteurs de l'habitat et du foncier.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

2022 : 12 500 € (réservé au budget de Mauges Communauté)

OBSERVATIONS

Un partenariat avec l'ADIL de Maine-et-Loire a été construit au sujet de la mise en œuvre de cet observatoire de l'habitat. Un 1^{er} Portait de l'Habitat 2022 a été remis et présenté aux élus mi-2022.